BRIENNE-LE-CHATEAU

BULLETIN MUNICIPAL

N°103
JUIN 2009

www.ville-brienne-le-chateau.fr

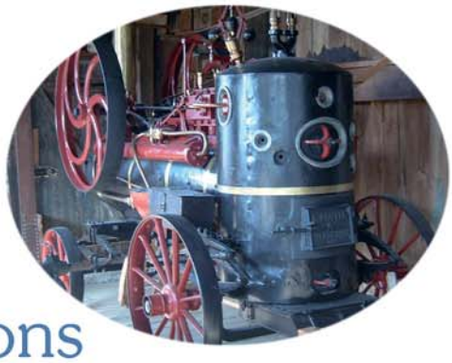

Brienne et ses environs

des plaisirs en toutes saisons

à découvrir…
à vivre !

‹ Le mot du maire ›

Madame, Monsieur,

L'ambition de l'équipe municipale a toujours été et reste de faire de Brienne-le-Château une ville attractive, où les habitants, ceux du canton et des cantons environnants y trouvent une large palette de services. C'est pourquoi nous choisissons de poursuivre le développement de notre bourg.

Pour accompagner ce changement, j'ai demandé à l'équipe du bulletin municipal de poursuivre son évolution par la mise en place d'une nouvelle charte graphique plus accessible et plus lisible. Merci à toute l'équipe pour leur travail et leur dévouement.

Dans ce numéro de juillet 2009, nous consacrons trois pages à la politique budgétaire de la commune. Il est important que les briennoises et briennois aient connaissance du fonctionnement de la commune et de ses coûts. Le cahier central vous informera sur un projet de taille et d'importance : la restructuration des pôles scolaires. En parallèle, nous avons souhaité vous donner les éclaircissements nécessaires sur la prise de compétence scolaire par la Communauté de Communes du Briennois à partir de septembre 2009.

Un point sur les travaux en cours et à venir est à lire en page 15. Je vous invite également à vous intéresser au travail de nos deux policiers municipaux qui vous donnent un aperçu de leurs missions au quotidien.

Je n'oublie évidemment pas un retour sur les Rencontres Napoléoniennes des 16 et 17 mai derniers. Deux journées impériales où le public a pu prendre toute la mesure de l'épopée Napoléonienne. Je tiens une nouvelle fois à remercier l'ensemble des bénévoles, des services de la commune et des partenaires qui ont contribué au succès de la manifestation.

Ce numéro est surtout un numéro estival. Découvrez toutes les animations qui sont proposées aux petits briennois par La Maison Pour Tous pour passer de bonnes vacances.

Soyez assurés, avec l'équipe municipale, de notre dévouement au service de la commune et de ses habitants.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous,

MAIRIE DE BRIENNE-LE-CHATEAU * (AUBE) *

Nicolas Dhuicq
Député-maire de Brienne-le-Château
Conseiller général

‹ Sommaire ›

- Le mot du Maire 3
- Réunion du Conseil municipal du 17 mars 2009 4
- Réunion du Conseil municipal du 17 mars 2009 5 et 6
- Ils ont marqué leur passage 6
- Syndicaux des eaux 7
- Politique budgétaire de la commune 8, 9, 11
- Permis de construire : mode d'emploi 13
- Point sur les travaux 2009 15
- Une journée avec la Police municipale 16 et 17
- Restructuration des pôles scolaires 18 et 19
- Office du Tourisme 21
- Retour sur les Rencontres Napoléoniennes 22 et 23
- Les coups de cœur de la bibliothèque 25
- Maison Pour Tous 26 et 27
- Maison de la Famille 29
- RSA 29
- Foyer logements 30
- Maison de retraite 30
- JSP : les soldats du feu de demain 32
- Les Amis du Livre 32
- ASSB boules lyonnaises, pétanque 33
- Brienne Cyclo Sport 33
- Tournoi de foot 33
- Orchestre symphonique de l'Aube 34
- Programme des 13 et 14 juillet 34
- Miss Brienne 34

- *Directeur de publication :* Nicolas DHUICQ.
- *Rédaction :* Jacques BECHET, André BOURNARIE, Jean BRISTIELLE, Jean-Marie FREYERMUTH, Georges HURNI, Carole HARDY, Philippe LAURENCEAU, Jean-Marc LIVET
- *Photos :* Mairie de Brienne-le-Château
- *Publicité :* Mairie de Brienne-le-Château
- *Contact publicité :* André BOURNARIE - Tél. 03 25 92 80 31
- *Siège :* Mairie de Brienne-le-Château
- *Tirage :* 2 000 exemplaires
- Imprimerie Némont SA - 10200 BAR SUR AUBE
- *Dépôt légal :* Préfecture de l'Aube n° 06/1998/124
- *Couverture :* AubConcept - 10300 Sainte Savine

Le Conseil municipal - réunion du 17 mars 2009

Présents : Mesdames et Messieurs DHUICQ, BECHET, BOURNARIE, DURIGON, GUENARD, GIRARD, ANTOINE, AUBRY, DOISELET, FOUQUET, FREYERMUTH, FRUSCINI-QUINET, HAMARD, HARDY, HURNI, LAURENCEAU, MATHIEU, PETIT, ROBIN, SIBOIS
Absents : Madame LE FAOU représentée par Monsieur DHUICQ, Madame DUGUY représentée par Madame HARDY, Monsieur LE FUR représenté par Monsieur BOURNARIE. Monsieur HURNI a été élu secrétaire de séance.

Fiscalité locale
Le Conseil municipal a voté les taux 2009 des différentes taxes constituant les impôts locaux, à savoir :

	Taux 2008	Taux 2009
Taxe d'habitation	14,23 %	14,23 %
Foncier bâti	19,16 %	19,16 %
Foncier non bâti	24,65 %	24,65 %
Taxe professionnelle	7,27 %	8,04 %

Plan de relance économique
Dans le cadre du plan de relance pour l'économie, la commune a la possibilité de percevoir le remboursement anticipé du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) des dépenses d'équipement de 2008 en plus de celles de 2007 à la condition qu'elle augmente les dépenses 2009 d'un euro par rapport à la moyenne des années 2004, 2005, 2006, 2007. La commune s'est engagée dans ce dispositif et a programmé une somme de 878 000 € pour le budget principal et celui de l'assainissement.

Amortissement des biens
Le Conseil municipal a adopté un barème des durées d'amortissement des biens à l'intérieur desquelles le Maire est chargé de préciser la durée pour chaque bien amorti.

Anniversaire du Comité de jumelage
La commune apporte son soutien aux manifestations du trentième anniversaire du Comité de jumelage par la mise à disposition gratuite du foyer rural, l'offre d'un vin d'honneur, l'entrée gratuite des musées et la mise à disposition gratuite des équipements sportifs.

SIEDMTO
Les modifications des articles 1, 2 et 7 des statuts du Syndicat Intercommunal d'Elimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient ont été approuvées.

Achats de chemins
Dans le cadre de l'agrandissement de l'urbanisation de la ville, principalement dans le secteur des Quatre Vents, la commune a acheté les chemins n° 31, 33, 66 de l'association foncière de remembrement de Brienne-le-Château pour les transformer en voirie. Cette acquisition est réalisée pour l'euro symbolique.

Espaces verts
Comme chaque année, la commune a créé un emploi saisonnier, à compter du 1er avril 2009, pour renforcer l'équipe qui travaille aux espaces verts.

Produits irrécouvrables
Des produits irrécouvrables ont été admis en non-valeur car la plupart concernait des sommes modiques qui sont inférieures au seuil des poursuites.

Budgets primitifs 2009

COMMUNE – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	MONTANT
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	1 619 684 €
RECETTES	1 619 684 €
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	3 401 984 €
RECETTES	3 401 984 €

LOTISSEMENT SAINT BERNARD

SECTION	MONTANT
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	-
RECETTES	1 €
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	110 000 €
RECETTES	114 719 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

SECTION	MONTANT
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	575 000 €
RECETTES	575 000 €
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	570 450 €
RECETTES	881 030 €

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SECTION	MONTANT
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	3 500 €
RECETTES	3 500 €
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	3 500 €
RECETTES	3 500 €

Rond-point Aldi
Pour réaliser le rond-point face aux futurs commerces et au magasin Aldi, la commune a été obligée d'empiéter de quelques mètres carrés sur les propriétés voisines. Le Maire a été mandaté à signer les actes notariés pour l'achat des terrains concernés au prix de l'euro symbolique.

Interventions
Communauté de communes du Briennois : lors de la transformation du SIVOM en communauté de communes, la commune de Chalette a souhaité rejoindre celui de Chavanges. Aujourd'hui, elle demande à réintégrer la CCB. Le Conseil communautaire a donné un avis favorable. Le Conseil municipal sera appelé à donner son avis ultérieurement.

Un courrier a été adressé à tous les conseillers les invitant aux différentes manifestations patriotiques. Monsieur DHUICQ rappelle la position de la commune concernant l'équilibre entre les différentes associations patriotiques. Pour la guerre d'Algérie, la date officielle est bien le 5 décembre, mais par respect pour une association combattante, une manifestation sans les insignes officiels est organisée le 19 mars. Monsieur DHUICQ souhaite à terme l'entente entre les différents membres du monde combattant.

Rappel des Rencontres Napoléoniennes les 16 et 17 mai 2009, du concert de l'Orchestre symphonique de l'Aube au Foyer rural le 8 mai 2009 et de celui de l'École de musique le samedi 21 mars 2009.

Le Conseil municipal - Réunion du 11 mai 2009

Présents : Mesdames et Messieurs DHUICQ, BECHET, BOURNARIE, DURIGON, GUENARD, GIRARD, LE FUR, ANTOINE, AUBRY, DOISELET, FREYER-MUTH, FRUSCINI-QUINET, HAMARD, HARDY, HURNI, LAURENCEAU, MATHIEU, PETIT, ROBIN, SIBOIS
Absents : Madame LE FAOU représentée par Monsieur DHUICQ, Madame FOUQUET représentée par Monsieur LE FUR, Madame DUGUY représentée par Madame HARDY.
Monsieur LAURENCEAU a été élu secrétaire de séance.

Communauté de communes du Briennois
Le Conseil municipal a donné un avis favorable à l'adhésion de la commune de Chalette-sur-Voire à la Communauté de communes du Briennois.

Secrétariat Coclois
Pendant une période d'absence de la secrétaire de mairie de Coclois, la commune met à disposition du personnel sur la base d'un relevé d'heures effectuées au prix de 25 € de l'heure.

Commande publique
Le règlement intérieur de la commande publique a été adopté dans le cadre de la réglementation des marchés publics.

Presbytère
La commune a accepté le remboursement du sinistre du logement communal par l'assurance Aviva d'un montant de 2 270 €.

Eglise
Un dossier de rénovation du patrimoine a été présenté comprenant la réhabilitation de la sacristie, la mise en conformité des installations électriques et du chauffage.

Une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de Monsieur DHUICQ a été effectuée.

Assainissement rue Becquerel et RD 400
Dans le cadre des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif dans la rue Becquerel et une partie de la RD 400, une convention de passage a été rédigée avec Messieurs NAUDIN et BOLZANI. Une subvention départementale a été sollicitée. Le Maire a été mandaté à lancer la consultation des entreprises. L'entreprise SOCOTEC a été retenue pour une mission de coordination SPS.

Assainissement collectif
Une modification de crédits a été décidée afin de prendre en compte des remboursements de redevances des années antérieures. Par ailleurs, des crédits budgétaires ont été ouverts pour le reversement de la redevance pour la modernisation de réseaux de collecte au profit de l'Agence de l'Eau pour un montant de 36 000 €.

Foyer rural
La réfection complète des voies d'accès et de stationnement du Foyer rural a été adoptée pour un montant de 150 000 €. Les travaux comprennent l'aménagement d'un parking d'une quarantaine de places, la réhabilitation de la voirie et du parking existant.

Une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de Monsieur DHUICQ a été effectuée.

Bourses d'encouragement
Alizée et Nolwenn Bertrand NOÉ ont obtenu d'excellents résultats en gymnastique. Elles participent à des rencontres nationales et l'une d'elles est sélectionnée à la coupe nationale d'avenir. Une bourse d'encouragement de 300 € à chacune a été votée, conformément aux décisions antérieures d'encouragement des jeunes sportifs briennois.

Assurances AVIVA
Le Conseil municipal a accepté deux remboursements de l'assurance Aviva pour un montant de 24 177 €.

Produits irrécouvrables
Des produits irrécouvrables de l'assainissement collectif ont été admis en non-valeur pour un montant de 486,09 €.

Mur en pierre rue Valée
Afin de terminer la réfection du mur de la rue Valée, la commune a acheté à un particulier 7 m³ de pierres.

Jardin d'enfants
Initié pendant l'année 2007/2008 dans le cadre de l'atelier pédagogique du collège Julien Régnier, ce projet de jardin d'enfants dit « Jardin de la sorcière » répond à des objectifs pédagogiques, comme renforcer les liens entre l'établissement, son environnement culturel et les structures locales, sensibiliser les élèves à l'art contemporain et à l'environnement à travers une pratique pédagogique. Ce projet a été élaboré avec les élèves, les enseignants du collège et un architecte paysagiste. Il sera implanté dans l'ancien « clos Huart » à côté de la crèche. Le coût des travaux est estimé à 15 000 € TTC. Des aides tant financières que matérielles seront sollicitées auprès d'entreprises et de partenaires financiers.

Pôle scolaire
Monsieur DHUICQ expose au Conseil municipal la problématique scolaire et périscolaire sur notre secteur.

L'appareil scolaire de la commune correspond à une démographie des années 70. Les familles étaient alors plus nombreuses. Depuis, la proportion d'enfants a diminué dans le temps même où l'espérance de vie s'allongeait considérablement. De ce fait, la commune possède quatre écoles : deux élémentaires et deux maternelles.

Cette situation a engendré lors du précédent mandat des coûts de fonctionnement non négligeables, des investissements multipliés par quatre (changement des chaudières). En parallèle, des efforts importants ont été consacrés à la mise aux normes électriques des établissements et à leur informatisation. Le potentiel global est ainsi utilisé à environ 60 %. En outre, il est parfois complexe de répondre aux demandes des parents qui souhaitent inscrire dans une école plutôt qu'une autre leurs enfants. Ainsi, le maintien d'une école est parfois quasi impossible à chaque rentrée scolaire. Le complexe de restauration scolaire est désormais opérationnel. Il offre un service de qualité et moderne aux enfants aussi bien d'élémentaire que de maternelle. Le simple transport des enfants en bus à la cantine du collège pendant la durée des travaux a engendré des coûts de l'ordre de 20 000 euros pour un aller simple.

Le Conseil municipal - Réunion du 11 mai 2009 (suite)

Monsieur DHUICQ rappelle au Conseil que les écoles briennoises reçoivent les enfants de Saint-Léger-sous-Brienne qui n'a plus d'école, sans doute dans les années proches ceux de Brienne-la-Vieille et bien entendu la majorité des enfants des parents qui travaillent sur le bourg.

L'ensemble de ces motifs conduit l'équipe municipale à décider du regroupement des écoles sur un seul site. Il existe en effet une réserve foncière adaptée pour maintenir un service de qualité tant aux enfants qu'à leurs enseignants sur le site Prévert – La Fontaine.

Cet investissement s'inscrit dans le cadre du plan de relance voté par la commune et destiné à soutenir l'emploi par la commande publique.

L'opération a vocation à engendrer des économies de fonctionnement qui seront favorables à terme pour notre Communauté de communes.

En effet, les Communautés de communes environnantes prennent peu à peu la compétence scolaire afin de rationnaliser l'offre en la rendant adaptée aux critères d'aujourd'hui tant pour les enfants que pour les enseignants.

La Communauté de communes du Briennois souhaite prendre la compétence scolaire à compter du 1er septembre 2009. Le Conseil communautaire en délibèrera le 12 mai 2009. Les Conseils municipaux ont trois mois pour ratifier cette décision.

Sur notre canton, Monsieur DHUICQ rappelle que la question de l'ouverture d'une classe supplémentaire et d'une restauration scolaire est urgente pour la commune de Lesmont et les communes voisines. De même, la question se pose sur le secteur de Radonvilliers.

Afin de permettre à nos communes de construire les équipements scolaires adaptés, la seule solution est bien le passage de la compétence scolaire au niveau intercommunal, car les coûts financiers sont beaucoup trop élevés pour une seule commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte le principe d'une étude de faisabilité du regroupement des écoles briennoises sur un seul pôle et mandate le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Enfin, les conseillers communautaires briennois voteront favorablement au projet intercommunal de prise de compétence scolaire et périscolaire lors du conseil communautaire du 12 mai 2009.

Interventions

Monsieur Dhuicq remercie M. Hurni pour sa lettre de remerciement de son club pour la subvention versée et rappelle plusieurs dates :

- les Rencontres Napoléoniennes les 16 et 17 mai 2009.
- le concert de la Chorale des Chants du Parc le 30 mai 2009
- la date du prochain Conseil municipal du 22 juin 2009
- la journée de visite du détachement du 1er RMAT le 2 juillet 2009 pour les Conseillers municipaux avec déjeuner

Monsieur Hurni invite les membres du Conseil municipal à la remise des trophées et au pot de l'amitié le 24 mai à 11h30 lors de la randonnée « La Bonaparte » par l'association Brienne cyclo sport et pose la question de l'utilisation du rond-point de la rue Barbusse régulièrement franchi par les poids lourds et les automobiles. Monsieur DHUICQ répond que cet aménagement a été réalisé pour des raisons de sécurité, après plusieurs accidents. La topologie a nécessité la mise en place d'un mini rond-point franchissable en cas de besoin avec un petit rayon de courbure. Auparavant, la signalisation était très complexe et les conducteurs ne respectaient pas toujours le rapport entre le stop et la balise de sécurité.

Madame Hardy précise que les conjoints des Conseillers municipaux sont invités à l'inauguration des Rencontres Napoléoniennes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 25.

Ils ont marqué leur passage...

Marie – Paule BLONDEAU

Décédée le 24 avril 2009.

Originaire de la Marne, Marie-Paule BLONDEAU arrive à Brienne-le-Château avec ses parents en 1959. Après avoir travaillé au Familistère, à la SCIA de Dienville, elle commence en 1986 une carrière au centre hospitalier de Brienne. Elle a été Conseillère municipale durant deux mandats : de mars 1984 à juin 1995. Nous gardons le souvenir d'une personne toujours disponible.

Madeleine GERVAIS

Décédée le 9 février 2009.

Aînée d'une famille de 8 enfants, Madeleine GERVAIS a, durant sa jeunesse, suppléé sa mère malade. Les difficultés de la vie lui ont forgé le caractère. Après le décès de Gilbert son mari, ancien prisonnier, elle s'investit beaucoup dans l'association des Anciens Prisonniers de Guerre. En remerciement, on lui remet la médaille du Mérite fédéral, médaille réservée aux personnes ayant rendu de nombreux services à l'association. Active jusqu'au bout, se déplaçant toujours à bicyclette, elle jouissait de l'estime de tous.

Georges PERRIAU

Décédé le 3 mai 2009

C'est notre doyen du repas des Aînés qui vient de nous quitter à l'âge de 95 ans. Les conditions de vie difficile de sa jeunesse dans le Morvan lui ont appris, à travers les travaux des champs et de la ferme, la rudesse de la vie et le courage. Il a fait sa carrière professionnelle à l'ERGMU. Retraité, il est toujours resté actif. Conteur dans les écoles maternelles, sacristain de l'église, membre de l'Association des Anciens Combattants, choriste de la chorale paroissiale et des « Chants du Parc » jusqu'en 2006. Sa forte voix de ténor, marquée par son accent natal, résonne encore dans nos têtes.

A tous les proches touchés par la disparition des leurs, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Local d

‹ Information ›

Mieux comprendre le syndicat des eaux

Le Président Jacques Poirier vous présente brièvement l'organisation, le résultat et les investissements du Syndicat des eaux.

Créé le 16 janvier 1946, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région de Brienne-le-Château (SIAEP) compte aujourd'hui 3 150 abonnés et dessert en eau potable une population de 6 150 habitants répartis sur ses 12 communes adhérentes :
Brienne-le-Château, Brienne-la-Vieille, Chaumesnil, Crespy-le-Neuf, Dienville, Epagne, Juzanvigny, la Chaise, la Rothière, Morvilliers, Petit-Mesnil, Saint-Léger-sous-Brienne.
Responsable du développement et de l'exploitation du réseau d'eau, le SIAEP assure : la production, le traitement de l'eau, la distribution, l'entretien du réseau et des ouvrages.
Le comité, composé de 29 délégués désignés par les communes adhérentes, décide de la politique générale et prend les décisions importantes. Le bureau dont les 4 membres sont élus par le Comité, assure la gestion au quotidien.
Le SIAEP adhère au Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube (SDDEA)

LES MOYENS TECHNIQUES

Les champs de captage

Le SIAEP assure la distribution de l'eau à partir de trois champs captant situés à Brienne-la-Vieille, Lassicourt et Rosnay l'Hôpital.

Local de surpression de Brienne-le-Château

Les réservoirs

Deux types de réservoirs
• 3 réservoirs sur tour :
• 3 réservoirs semi-enterrés :

Brienne-la-Vieille	750 m³
Juzanvigny	150 m³
La Chaise	80 m³
Epagne	250 m³
La Giberie	250 m³
Brienne-le-Château	1 000 m³

Le réseau

La distribution d'eau est acheminée par un réseau qui comprend 130 km de canalisation et 3 164 branchements. L'eau est acheminée grâce à une station de surpression (sauf Brienne-la-Vieille qui est desservi directement par son château d'eau).
L'atelier d'entretien situé à Brienne-le-Château, ainsi que le personnel dépend du Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube (SDDEA).
Dominique Matouillot, chef de district, Philippe Dallemagne son adjoint et 14 techniciens assurent la gestion d'exploitation du réseau d'eau potable de 96 communes.

LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le rendement du réseau de distribution (rapport entre la quantité d'eau facturée et la quantité d'eau expédiée dans le réseau) est de 75,80 % , ce qui peut être considéré comme un rapport satisfaisant.
En 2008, 405 027 m³ d'eau ont été facturés pour un montant de 595 668 € TTC.
Pour 2009/2010, le tarif de facturation de l'eau est le suivant :

Par tranche :	
De 0 à 20 m³	1,34 € le m³
De 21 à 50 m³	1,12 € le m³
De 51 à 100 m³	0,85 € le m³
De 101 à 5 000 m³	0,84 € le m³
Au-delà de 5 000 m³	0,80 € le m³
Abonnement :	48,96 €
Forfait de déplacement :	35,00 €

Lors de la facturation se rajoutent différentes taxes dont le montant est variable suivant les communes.
Le tarif « fuite d'eau » n'est accordé qu'une fois par période de 10 ans (0,395 € le m³) .

Château d'eau de Brienne-la-Vieille

Les comptes du SIAEP sont actuellement satisfaisants. Il n'y a aucun emprunt en cours.

LES INVESTISSEMENTS PRÉVISIONNELS

En 2009 :
• rue du Val à Dienville : 63 728 € HT dont 50% à la charge de la commune
• lotissement à la Rothière : 18 000 € HT à la charge de la commune
• La Giberie à Petit Mesnil : 600 000 € HT à la charge du SIAEP

2010 – 2013
Il est prévu le remplacement de 780 embranchements en plomb. Le coût est estimé à 1 200 000 € HT.
Travaux sur les communes de Crespy-le-Neuf et Juzanvigny : estimation de 600 000 € HT

QUALITÉ DE L'EAU

La qualité de l'eau est un souci permanent. Les analyses analyses régulières donnent des résultats satisfaisants.
Voici quelques extraits de l'analyse du 8 avril 2009 faite par les services de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS).

Pesticides :
<0,020mg/l pour 0,10 maximum
Nitrates :
9,5 mg/l pour 50,00 maximum
Tous les oligo-éléments sont nettement en dessous du maxima.
Les résultats d'analyses complets sont affichés régulièrement à la mairie.
Si vous avez des problèmes techniques, contactez l'atelier du SDDEA - 03 25 92 83 51.

En cas d'urgence : 03 25 79 00 00

La politique budgétaire de la commune

Le budget de la commune de Brienne-le-Château s'inscrit dans la continuité de la politique volontariste engagée depuis 2001. Décryptage du budget 2009.

2 626 000 euros pour la gestion courante de la commune

La commune de Brienne-le-Château s'apparente à une entreprise de service à la population. L'équipe municipale, si elle est au service de tous les briennois, doit tenir compte dans son budget de fonctionnement des coûts salariaux liés aux services apportés aux habitants du briennois.
Avec 8 postes au secrétariat, 16 agents aux services techniques (dont 3 saisonniers), mais aussi les emplois liés à l'environnement scolaire et périscolaire, la commune se doit de gérer au plus près les carrières de l'ensemble du personnel. Il est en effet essentiel que le personnel travaille dans les meilleures conditions possibles et ait accès aux formations.

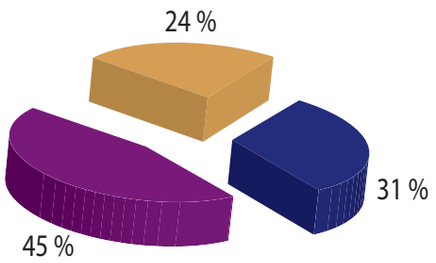

Répartition des charges de gestion courante

La continuité pour une politique d'investissement forte

Depuis 2001, l'équipe municipale s'est engagée dans une politique volontariste d'investissements. Pour l'avenir de la commune, c'est un engagement fort pour améliorer la qualité de vie des habitants, et l'attractivité du bourg-centre.

1 619 684 euros ont été budgétés pour l'investissement 2009 à Brienne (741 887 euros et 877 897 euros liés au plan de relance gouvernemental). L'investissement 2009 bénéficiera notamment à plusieurs projets phares pour la commune : l'assainissement de la rue Becquerel qui profitera à plusieurs riverains de la route de Juzanvigny, la viabilisation des terrains à vocation artisanale ou industrielle sur cette même zone, la mise aux normes électrique et le chauffage de l'église, la réfection de la sacristie pour la sauvegarde du patrimoine, la mise en place d'une protection contre la foudre sur les bâtiments publics pour la sécurité, et enfin la rénovation du parking du Foyer rural grand secteur avec une augmentation de la capacité d'accueil et la création de places pour personnes à mobilité réduite. Ce budget tient compte partiellement des aménagements futurs liés au regroupement des quatre écoles briennoises en deux pôles. Cette compétence devant être reprise en septembre 2009 par la Communauté de communes du briennois.

Outre la préparation de l'avenir, l'investissement est source d'activités pour les entreprises et par conséquent d'emplois.

Une offre de service diversifiée, de qualité pour les briennois

Un profond changement s'est opéré depuis plusieurs années dans la commune. Une politique tournée vers la petite enfance et l'enfance s'est progressivement mise en place au service des briennoises et des briennois.

La crèche est maintenant pleinement opérationnelle pour accueillir les bambins lorsque les parents travaillent.

La commune a également décidé d'élargir son offre en proposant aux parents qui le souhaitent un aménagement de l'accueil des enfants en dehors des heures d'école.

Pour les vacances scolaires et les mercredis, l'équipe municipale a confié à la Maison Pour Tous la mission d'animer le Centre de loisirs.

Le complexe de restauration scolaire offre depuis fin 2008 des locaux adaptés, clairs et spacieux pour les repas des enfants. Dès septembre 2009, une équipe de cuisiniers produira sur place les repas à base de produits frais locaux.
L'investissement pour ce complexe s'élève à 1 168 000 euros.

L'accueil à la mairie a été profondément modernisé avec un mobilier beaucoup plus convivial et personnalisé.
Désormais, les briennois sont accueillis 6 jours sur 7 à la mairie. Ils peuvent y effectuer de nombreuses démarches administratives et notamment, depuis peu, celles liées à la réalisation de leurs passeports biométriques, ou encore celles pour le Revenu de solidarité active (RSA). Ce changement a pu avoir lieu grâce à l'effort d'investissement en équipements informatiques.

Une fiscalité stable et plus juste

Il est possible de comparer la fiscalité entre communes à condition qu'elles soient de même taille, ou dit de même strate, mais aussi à services équivalents. Ainsi, les charges et la fiscalité d'une ville de 10 000 habitants ou d'un village de 200 habitants sont différentes d'une commune comme la notre. Plus encore, si une commune offre des services comme une crèche et du périscolaire, elle a des charges supérieures à celle qui n'offre pas ces services.

Afin de ne pas augmenter la pression fiscale sur les briennois, l'équipe municipale a décidé de baisser ses taux au moment de la création de la Communauté de communes en 2002. Depuis, les taux sont restés inchangés. Pour une répartition plus juste de l'impôt, le Conseil municipal a décidé de modifier l'abattement général à la base. Il passe en 2009 de 15 % à 10 %. Cette mesure a pour effet de faire partager l'effort collectif à toutes et à tous. En effet, plus on augmente l'abattement, plus on concentre l'impôt sur les mêmes. En outre, il est juste que ceux qui reçoivent des aides et des services de la commune participent de l'effort collectif.

Le Conseil municipal supprime également l'exonération de deux ans en faveur des constructions neuves, car la demande de logements neufs est désormais très forte sur Brienne-le-Château.

Des efforts importants sont fournis par la commune et ses partenaires pour élargir les possibilités de logements. L'exonération de deux ans était destinée à soutenir une demande faible, ce qui n'est plus nécessaire.

	2001 et 2002	2003 et 2004	2005 à 2008	2009
Taxe d'habitation	14.37 %	13.89 %	14.23 %	14.23 %
Foncier bâti	19.35 %	18.70 %	19.16 %	19.16 %
Foncier non bâti	24.90 %	24.06 %	24.65 %	24.65 %
Taxe professionnelle	7.35 %	7.10 %	7.27 %	8.04 %

Il faut savoir que l'augmentation des taux lie les quatre taxes entre elles (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle) selon des règles bien précises.
Le recours à la majoration spéciale de la taxe professionnelle était possible sous certaines conditions. L'effort ne concerne pas que les ménages, mais

aussi les entreprises. Brienne-le-Château a une fiscalité plus faible que la moyenne pour sa taxe professionnelle. Nous souhaitons soutenir les entreprises qui créent des richesses et de l'emploi.

Néanmoins, l'augmentation des services rendus à la population nécessite des financements, c'est pourquoi afin de ne pas pénaliser les ménages, la commune de Brienne-le-Château a été autorisée par l'administration fiscale à augmenter le taux de la taxe professionnelle, qui passe à 8.04 %. Cependant ce taux reste bien en deçà de la strate départementale (9.45 %) et nettement inférieur à la moyenne nationale de 15.87 % (comparaison avec des communes de même importance). La volonté communale reste bien de soutenir les entreprises et l'implantation d'entreprises sur la commune.

L'équipe municipale a également engagé une politique de constructions individuelles et collectives à taille humaine. Cette politique a permis d'augmenter les ressources fiscales de la commune tout en maintenant l'attractivité du territoire par un coût des terrains à un prix raisonnable.

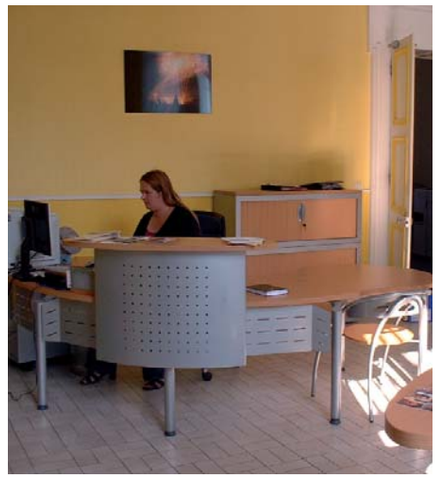

Subventions 2009 aux associations

MATERNELLE PASTEUR	755
MATERNELLE LA FONTAINE	762
PRIMAIRE DANTON	1 460
PRIMAIRE PREVERT	1 280
DÉLÉGATION DEP. EDUCATION NATIONALE	100
CENTRE FORMATION APPRENTISSAGE	944
CFA LA NOUE	59
PREVENTION ROUTIERE	30
ASSOC SPORTIVE DU COLLÈGE	170
SOUS -TOTAL SCOLAIRE	**5 560**

ASSB	13 610
GYM. FEMMES VITALITE ET FORME	100
ASSB CYCLO SPORTS	76
ASS AERONAUTIQUE BRIENNE	75
SOUS -TOTAL SPORTS	**13 861**

AMICALE HARMONIE MUNICIPALE	2 700
ASSOC AMIS DU LIVRE	2 700
ASSOC. LES CHANTS DU PARC	600
ASSOC. DEFENSE PATRIMOINE	500
ASPRA	320
BATTERIE FANFARE	1 500
ASSOC. AMIS DES MUSÉES	1 000
RENCONTRES NAPOLÉONIENNES	20 000
SOUS-TOTAL CULTURE	**29 320**

COMITE ANCIENS COMBATTANTS	440
ASSOC. VEUVES CIVILES	230
FNATH	50
ASSOC. COMMERCIALE BRIENNE	600
COMITE DES FESTIVITÉS	3 300
AMICALE SPOMPIERS	2 000
ASSOC PÊCHE PISCICULTURE	80
DONNEURS DE SANG	100
C.O.S.	500
SECOURS CATHOLIQUE	100
SYNDICAT RENOUVEAU VITICOLE	200
SOUS-TOTAL DIVERS	**7 600**
TOTAL SUBVENTIONS	**56 341**

Autres versements (2008)

• Divers syndicats

SMNEA	11 645
PNFRO	10 141
SYNDICAT VALLÉE AUBE	15 832
SYNDICAT DE LA VOIRE	10 800
SIVOS	6 706
DIVERS	3 462
TOTAL	**58 586**

Organismes briennois

MAISON POUR TOUS	50 000
CENTRE SOCIAL / MAISON DE LA FAMILLE	101 381
TOTAL	**151 381**

Permis de construire : mode d'emploi

Après une présentation générale de la réforme des autorisations d'urbanisme (voir bulletin municipal n° 102 en page 6), la commission urbanisme porte à votre connaissance les rôles de la Commune et de la DDAE dans l'instruction d'un dossier.

LE RÔLE DE LA COMMUNE

A la réception du dossier (déposé par le pétitionnaire).

• Affecter un numéro d'enregistrement et l'inscrire sur le registre de la commune.
Lorsque le pétitionnaire dépose lui-même son dossier en mairie, l'agent vérifie l'ensemble des documents et, si le dossier s'avère incomplet, il conseille de le parfaire avant enregistrement. Cependant, en cas de refus du demandeur, l'agent enregistre le dossier tel qu'il est présenté.
• Délivrer le récépissé avec la date d'enregistrement et le délai de droit commun (information donnée voir N° 102).

Dans les 7 jours qui suivent le dépôt du dossier en mairie.

• Assurer une vérification du dossier (sans responsabilité réglementaire) si les travaux se trouvent dans le périmètre de protection des monuments historiques ou des sites classés, veiller à demander l'envoi d'un dossier à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).
• Transmettre les dossiers au service instructeur de la DDEA avec « le bordereau des pièces ».

Dans les 15 jours qui suivent le dépôt du dossier en mairie.

• Afficher un avis de dépôt pendant la durée de l'instruction.

Dans les 21 jours qui suivent le dépôt du dossier en mairie.

- Envoyer au service instructeur toutes les informations qui sont nécessaires à l'instruction du dossier :
- Fournir les informations concernant le raccordement au réseau d'assainissement.
- Avertir le service instructeur lorsqu'une participation doit être mise à la charge du pétitionnaire (voirie, distribution d'eau, réseau électrique… afin qu'il le précise dans l'arrêté.
• Mentionner la présence de bâtiments ou d'installations situés à proximité du projet et donnant lieu à une servitude d'urbanisme susceptible de générer des nuisances ou d'entraîner des risques.

Au bout du premier mois.

Les demandeurs doivent avoir reçu les courriers mentionnant les délais d'instruction et la demande de pièces complémentaires. Dans le cas contraire, le dossier devra être instruit dans le délai de base communiqué au pétitionnaire lors du dépôt.
En conséquence, à l'issue du premier mois qui suit le dépôt de dossier, le demandeur connaît le délai définitif de traitement et sait s'il est jugé complet.

LE RÔLE DE LA DDEA

- Vérifier la complétude du dossier (contenu et qualité).
- Déterminer si le dossier fait partie des cas prévus pour consultation.
- Envoyer au maire la proposition de notification des pièces manquantes et de majoration éventuelle de délais, (avant la fin de la 3e semaine).
- Procéder aux consultations prévues par le code de l'urbanisme (ABF, SDIS, DDASS, DRIRE…) et en réaliser la synthèse.
- Préparer la décision et la transmettre au maire 2 semaines avant la fin du délai global d'instruction.

LE RÔLE DE LA COMMUNE

Au retour du dossier

Dès la réception de la proposition de décision instruite par la DDEA :
Envoyer au demandeur, la décision datée et signée par courrier normal ou par lettre recommandée avec accusé de réception en cas de refus de la demande ou de prescriptions avec avis favorable.
Si la décision n'a pas été reçue par le demandeur dans le délai, le silence vaudra un refus tacite dans les cas suivants :
- Travaux sur site classé.
- Travaux sur monument historique inscrit ou immeuble adossé à un monument historique.
- Travaux soumis à enquête publique.
Pour tous les travaux inscrits dans le périmètre de monuments historiques, le demandeur ne peut se prévaloir d'un permis tacite, lorsque l'ABF adresse au maire un avis défavorable ou avec prescriptions.
En dehors des cas ci-dessus, le demandeur qui n'a pas reçu la décision avant la date limite d'instruction bénéficie d'une autorisation tacite.

Dans les 8 jours qui suivent la réception de la décision

• Envoyer au service instructeur une copie datée et signée et une copie de l'accusé de réception pour les décisions de refus ou avec prescriptions
• Afficher la décision signée et datée en mairie, pendant une période de 2 mois minimum.

À suivre…

Point sur les travaux 2009

Dans le bulletin municipal de mars 2009, vous pouviez découvrir les projets communaux pour les années 2009-2010. Les membres de la commission urbanisme vous dressent un panorama des travaux déjà engagés ou à venir.

En matière d'investissement, le Conseil municipal a décidé de mettre l'accent sur trois chantiers prioritaires.

Sacristie de l'église

Tout d'abord, la sacristie de l'église va être restaurée. Dans le même temps, on procédera à la mise en conformité de l'installation électrique devenue obsolète. Un état des lieux confirme l'urgence d'intervenir pour assurer une sauvegarde de la sacristie et éviter un accident électrique. Les travaux devraient débuter dans le courant du 2e semestre 2009.

Plafond et murs de la sacristie au 1er étage

Réfection de la voirie du Foyer rural

Dans le cadre du plan de relance gouvernemental, le Conseil municipal a adopté la réfection globale de la voirie du Foyer rural.
Il s'agit de remettre en état le parking actuel, de créer 40 places de stationnement supplémentaires, dont 4 places pour les handicapés, mais aussi de réviser et de créer les réseaux d'eaux pluviales, d'installer un nouvel éclairage public et de mettre en place une canalisation pour l'approvisionnement en gaz pour la chaufferie.

Le montant des travaux est évalué 125 000 € H.T. Le chantier bénéficiera de l'appui financier de Nicolas DHUICQ, Député-maire, via son fonds parlementaire.
Les travaux sont programmés pour le mois de septembre 2009.

Assainissement de la rue Becquerel

L'étude de faisabilité vient d'être terminée. La consultation des entreprises est en cours. Le début des travaux est prévu pour septembre. Fin des travaux : mi-novembre 2009.

En matière de travaux d'entretien, la commission urbanisme (lors de sa réunion du 14 mai 2009) propose de réaliser différents travaux dont

- le remplacement de trois candélabres rouillés et menaçant de tomber, rues du 8 mai 1945 et Julien Régnier.

Église : Installation électrique actuelle

- la stabilisation de la berge du chemin du Pré d'Yon, élargissement de la chaussée par pose de buses dans le fossé sur une longueur de 75 m,
- la mise aux normes de la protection contre la foudre pour les bâtiments recevant du public (mairie et école militaire),
- la pose d'un filet de protection contre les oiseaux au complexe de restauration scolaire,
- le remplacement de deux fenêtres à l'étage de la mairie.

Ces travaux seront terminés pour la fin de l'année 2009.

Foyer rural : accès actuel

Foyer rural : emplacement du futur parking

‹ Reportage ›

Une journée avec la Police municipale de Brienne-le-Château

Les polices municipales sont au cœur du dispositif de sécurité local. Leurs missions consistent à prendre et à faire respecter toutes les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité des habitants. Décryptage et rencontre avec les deux policiers municipaux de Brienne-le-Château.

La prise de fonction est consacrée aux dossiers administratifs.

Paiement des droits de places lors du marché du jeudi matin.

Une moissonneuse batteuse est en panne au rond point de l'avenue Pasteur…

… Il faut donc en urgence intervenir pour réguler la circulation.

Contrôle de vitesse Avenue Pasteur Les agents de Brienne privilégient la prévention.

La circulation est interdite au poids lourds avenue Pasteur dans le sens Brienne / Saint-Dizier…

…les Po à la

Trois questions à Jean PETISCO et Patrice HOTTIN, Policiers municipaux de Brienne-le-Château

Bulletin municipal : Quels sont les grandes missions d'une Police municipale ?
Jean PETISCO et Patrice HOTTIN : Les Policiers municipaux sont chargés de veiller à la prévention, à la sécurité et au bon ordre dans leur ville de rattachement. Le but est de veiller à la tranquillité des habitants de la commune.

BM : Plus précisément, à Brienne-le-Château, quelles sont vos actions au quotidien ? Avez-vous pu constater quelques évolutions ?
JP et PH : Nos actions au quotidien sont variées et font appels à des connaissances pluridisciplinaires. Nous sommes d'abord chargés de la surveillance quotidienne du domaine public. Nous assurons la sécurité des manifestations et des cérémonies commémoratives, ainsi que la gestion de cellule de crises lors d'incendie, d'inondation ou de tempête. Nous contrôlons les Etablissements Recevant du Public (ERP) ou encore les décharges sauvages. Nous sommes également amenés à établir pour le Maire les dossiers d'hospitalisation d'office ou ceux relatifs à une opération funéraire. L'îlotage (surveillance) aux abords du collège de Brienne est un point important dans notre mission. Il a permis ces dernières années de faire reculer considérablement la délinquance. Enfin, nous insistons sur l'accueil et les relations avec les habitants essentiels à nos yeux. Cette relation de proximité permet une bonne collaboration avec le public et a établi des liens de confiance que nous souhaitons évidemment maintenir.

BM : Les missions des Polices municipales évoluent, pouvez-vous nous en dire plus ?
JP et PH : C'est d'abord la loi de 1999 qui a donné de véritables prérogatives aux Polices municipales puis la loi sur la prévention de la délinquance qui a permis que nous intervenions sur presque tous les domaines du Code de la route. L'avenir des Polices municipales passe aussi par une mutualisation des moyens de différentes communes. Mais notre action ne serait rien si l'équipe municipale de Brienne-le-Château ne nous avait pas doté des moyens logistiques pour agir efficacement au service des Briennois.

L'îlotage à la sortie du Collège a permis de faire baisser la délinquance.

Surveillance des parkings et discussion avec un chauffeur routier étranger.

…les Policiers municipaux se rendent à la rencontre des chauffeurs.

Comment contacter la Police municipale de Brienne-le-Château ?

Jean PETISCO et Patrice HOTTIN, Brigadiers chefs principaux sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le samedi de 8h00 à 11h00.

Vous pouvez les contacter par téléphone au 03 25 92 56 73 ou par e-mail à : police.municipale@ville-brienne-le-château.fr

UN COLLOQUE SUR LES POLICES MUNICIPALES À BRIENNE-LE-CHÂTEAU

Jeudi 5 novembre 2009, Brienne-le-Château accueillera le Colloque ***Polices municipales : développement et perspectives*** au Foyer rural.

Depuis la loi du 5 mars 2007 sur la prévention de la délinquance, les missions des Polices municipales ont considérablement évolué.

Pour en discuter, trois tables rondes où les acteurs de la sécurité publique pourront apporter leur point de vue.

Restructuration des pôles scolaires : une nouvelle offre pour les petits briennois

Le Conseil municipal dans sa séance du 11 mai 2009 a donné le feu vert au regroupement des écoles briennoises en deux pôles scolaires. Explications.

Le projet est d'importance : offrir aux élèves briennois mais aussi à ceux de Saint-léger-sous-Brienne, des communes voisines ou à ceux par dérogations souvent professionnelles qui fréquentent nos écoles, un meilleur outil pédagogique.
Il s'agit également de rationaliser les coûts de fonctionnement, par exemple les quatre chaudières ont dû être changées lors du précédent mandat. Les salles de classes sont actuellement utilisées à 60 % sur chacun des établissements. L'appareil scolaire de la commune correspond à la démographie des années soixante-dix lorsque les familles comportaient plus d'enfants.
C'est pourquoi, le Conseil municipal vient d'approuver par son vote une étude de faisabilité pour la mise en chantier d'un regroupement des écoles avec un pôle maternel et un pôle élémentaire.

Le site choisi se situe sur le pôle « Prévert – la Fontaine ». Un site proche de la nouvelle cantine. Les locaux existants permettent une extension tout en garantissant aux élèves un service de qualité. L'étude de faisabilité qui vient d'être lancée doit définir les contours de la restructuration sur le plan technique.

Un pôle maternel et un pôle élémentaire

Concrètement, un nouveau bâtiment, construit face à l'école La Fontaine, accueillera les élèves de l'école Pasteur. L'architecte devra prendre en compte le respect du nombre de classes actuelles ainsi que les autres locaux tels que la salle d'évaluation, la salle de repos, la bibliothèque, la salle de rangement, les sanitaires etc.

Le pôle Prévert va être agrandi sur sa partie gauche et sur le modèle existant (étages) afin d'y accueillir les enfants de l'école primaire Danton. L'agrandissement concerne six salles de classe, des sanitaires pour filles et garçons ainsi que des locaux de rangement et des locaux techniques. Un ascenseur est également prévu pour l'accessibilité des élèves handicapés.

Le bâtiment existant de l'école Prévert devrait être aménagé pour les ateliers spécifiques (anglais, Rased) avec une salle pour les archives.

La circulation et les parkings seront réalisés rue Louis Brice Chavance derrière l'école pour préserver un espace à dominante piétonnière côté est.

Un projet intercommunal

Le projet de regroupement scolaire démarre avec une étude de faisabilité lancée dès mi-2009. L'objectif est une mise en service pour la rentrée 2011-2012.

En effet, dans le but de créer une offre scolaire cohérente, la Communauté de communes du Briennois souhaite prendre la compétence scolaire. La question est essentielle pour des communes comme Lesmont ou Radonvilliers. Le projet du bourg s'intègre tout à fait dans la volonté intercommunale d'offrir aux enfants, aux parents et aux enseignants du territoire un outil moderne, adapté et supportable économiquement.

En outre, les réalisations intercommunales permettent d'espérer des taux de subventionnement plus élevés que pour une commune seule.

La concertation nécessaire

Si la volonté de la municipalité et de la Communauté de communes du Briennois est d'offrir de meilleures conditions de travail, le regroupement se fera en concertation avec l'ensemble des acteurs : enseignants, parents d'élèves, élus, inspection académique. Deux réunions d'information et de dialogue ont d'ores et déjà eu lieu avec Nicolas DHUICQ, Député-maire.

QUESTIONS À NICOLAS DHUICQ, DÉPUTÉ-MAIRE, CONSEILLER GÉNÉRAL

Bulletin municipal : Le regroupement des écoles briennoises en deux pôles va t-il changer le nombre d'élèves par classe ?

Nicolas DHUICQ : Le but de la restructuration, voulue par la municipalité, est d'offrir un excellent outil pédagogique pour les enfants et les enseignants. Le nombre d'élèves par classe évolue en fonction de la démographie scolaire. Seul le Ministère de l'Education nationale a vocation à prendre ces décisions.

BM : Pourquoi choisir de déléguer ce projet à la Communauté de communes du Briennois ?

ND : Aujourd'hui, les structures intercommunales représentent l'avenir. Seule, une commune ne peut plus travailler et ne doit pas rester isolée. Je considère que les communautés de communes doivent porter les projets structurants pour nos territoires et pour nos enfants. La prise de compétence scolaire en est un exemple.

Dernière minute

Laura AUBRY digne représentante de Brienne au Parlement des enfants

Cette année, la classe de CM2 de l'école Danton a été choisie pour participer à la quinzième édition du Parlement des enfants.

Le 13 juin dernier, Laura AUBRY a défendu à l'Assemblée nationale le texte de loi élaboré avec sa classe. Elle a également pris la place de Nicolas DHUICQ, Député-maire dans l'hémicycle.

Le 13 mai dernier, Monsieur DHUICQ avait également accueilli l'ensemble de la classe pour une visite commentée du Palais Bourbon. Félicitations à Laura ainsi qu'à tous les élèves !

Affectation d'un emploi d'action soutien à l'école élémentaire Danton

Le conseil de l'Education nationale du département de l'Aube a décidé de l'affectation d'un emploi d'action soutien à l'école élémentaire Danton, ce qui renforce l'aide aux enfants en difficulté.

Modifications des horaires de cours au Collège Julien Régnier

A la suite du Conseil d'administration du 25 mai 2009, les cours du samedi matin seront reportés au mercredi matin. Ainsi, le collège de Brienne-le-Château rejoint les autres collèges du département dans son fonctionnement.

Office de Tourisme**

L'Office de tourisme audité

Inscrit dans une démarche qualité, l'Office de tourisme va subir cet été son deuxième audit par un cabinet extérieur (Protourisme), afin de mesurer ses performances en la matière. Le premier audit qui s'est tenu en 2004 a relevé de bons résultats et a permis de souligner les points à améliorer. Depuis, de nombreuses améliorations ont eu lieu, aussi bien s'agissant de la gestion de la structure que de l'accueil des visiteurs. C'est ainsi que ce sont développés nos outils statistiques pour la collecte des données et la mesure de notre activité, ainsi que de nombreux aménagements destinés aux visiteurs tels qu'un espace détente, un espace enfants, une présentation des brochures et informations touristiques optimisée, le fleurissement des locaux, des toilettes accessibles pour les personnes en situation de handicap moteur…

Grâce au concours régional de notre réseau (via la FROTSI), notre Office bénéficie d'un accès à un logiciel d'autoévaluation au regard des exigences qualité. La commission qualité de notre structure s'est ainsi réunie à diverses reprises pour mesurer nos performances et établira, en fin de saison touristique, un plan d'action à long terme afin de répondre aux critères que nous n'avons pu satisfaire jusqu'alors.

Retour sur… La nuit des musées

L'opération a connu un considérable succès à Brienne !

Les musées Napoléon et Trésor des Eglises, gratuits le samedi 16 mai de 18 h 00 à 22 h 00, ont accueillis plus de 800 visiteurs en ces quelques heures !

Une fréquentation record incontestablement due à la tenue ce même week-end, des Rencontres Napoléoniennes. La fréquentation en 2009 a ainsi progressé de plus de 103 % par rapport à l'année 2008 au cours de laquelle on avait déjà enregistré une hausse de plus de 60 % comparé à 2007.

Assemblée générale

Au cours de la séance du 27 avril 2009, la très forte hausse de fréquentation (+26,9 %) a été évoquée, avant que ne soit entérinée la nouvelle constitution du conseil d'administration :

Collège des membres :
Président, Jean-Marc LIVET
Vice-président, Michel PETIT
Trésorier, Alain BAUDRY
Secrétaire, Simone FRIQUET
Membres, Yves HAMARD, Laurence FUSEAU, Bernard LEFOL

Collège des membres élus :
André BOURNARIE
Marie-Odile GIRARD
Carole HARDY

Collège des socioprofessionnels :
Pierre GUILLEMINOT, François BRADIER
et bienvenue à la nouvelle, Aline GALTON

Comment contacter l'Office de tourisme ?

34, rue de l'Ecole Militaire
Tél. 03 25 92 82 41 - Fax. 03 25 27 11 25
Mél : officetourisme.brienne@wanadoo.fr
Site : www.ville-brienne-le-chateau.fr
Blog : www.ot-brienne-le-chateau.com

‹ Évènement ›

Retour sur les Rencontres Napoléoniennes Un week-end d'exception à Brienne !

Les Rencontres Napoléoniennes de Brienne ont connus un vif succès avec plus de 12 000 visiteurs, venus assister au spectacle offert par plus de 400 « reconstitueurs » passionnés de la période impériale. Ces journées ont permis de valoriser l'histoire de la ville et le patrimoine napoléonien.

L'association des Amis du Musée Napoléon 1er, organisatrice, adresse ses sincères remerciements à la ville de Brienne-le-Château, aux sponsors, au directeur de l'EPSMA, aux groupes de reconstitution, aux bénévoles et à tous les visiteurs qui ont fait de ces journées un moment exceptionnel !

Et pour tous ceux qui n'ont pas pu assister à cette grande manifestation ou qui souhaitent garder un souvenir de ces journées, les derniers programmes avec la médaille Arthus-Bertrand, spécifiquement conçue pour l'évènement, sont disponibles à l'Office de Tourisme au prix de 5 €, ainsi que les bouteilles de champagne (15 €) et les capsules au prix de 2 €.

Crédits photos : Office de tourisme, Yves Moerman et Pierre-Jean Santini

LES ANNIVERSAIRES DU PATRIMOINE NAPOLÉONIEN BRIENNOIS

Les 150 ans de l'Hôtel-de-Ville,
Erigé grâce au legs de Napoléon et inauguré le 29 mai 1859, l'hôtel-de-Ville a fêté en 2009 ses 150 ans. A cette occasion, le défilé du dimanche 17 mai s'est arrêté devant l'édifice. Discours, dépôt de gerbe, aubade et tirs aux canons ont permis de célébrer l'événement.

Les 40 ans du musée Napoléon,
Le défilé des troupes napoléoniennes a également fait un arrêt au musée Napoléon qui fête ses 40 ans. Inauguré le 22 juin 1969, en présence du Prince Napoléon, le musée communal retrace les trois passages de l'Empereur sur Brienne. Honneur lui a été rendu avec une salve de tirs.

Les coups de cœur de la bibliothèque

*** Disparues**

Chris Mooney
Presses de la Cité
Roman policier

Darby McCormick fait partie de la police scientifique de Boston.
Sur la scène d'un enlèvement, elle découvre une femme squelettique, vêtue de haillons et complètement affolée. Qui est-elle ? Pourquoi se cache-t-elle ? A-t-elle été témoin de l'enlèvement ? Un polar mené tambour battant dont le dénouement fait froid dans le dos.

*** Le Jumeau de l'Empereur**

Jacques Forgeas
Laffont
Roman historique

Jomini, jeune recrue suisse des armées impériales, se fait remarquer par ses prémonitions. Il est capable de prévoir les choix stratégiques de l'Empereur avant chaque bataille. Mais sa réputation parvient jusqu'au chefs de la coalition qui décident de l'espionner. Un roman surprenant sur fond de batailles et d'intrigues.

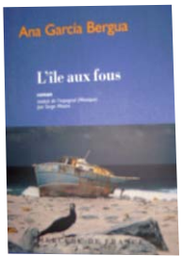

*** L'Île aux fous**

Ana Garcia Bergua
Mercure de France
Roman étranger

« L'Île aux fous » de la mexicaine Ana Garcia Bergua fait pendant au roman d'Irène Frain « Les Naufragés de l'île Tromelin ». Il est également tiré d'une histoire vraie. En 1914, pendant la Révolution mexicaine, le gouvernement mexicain oublie sur l'île de Clipperton (Océan Pacifique), une garnison de soldats installés avec femmes et enfants depuis 1906. En 1917, ils sont secourus par un navire américain : seuls trois femmes et huit enfants ont survécu.

*** Le Remplaçant**

Agnès Desarthe
L'Olivier

C'est l'histoire de Boris, appelé aussi Bouz, le grand-père de l'auteur. Ou plutôt, c'est l'histoire d'un homme que sa grand-mère a pris pour compagnon après la guerre et qui a remplacé le mari disparu à Auschwitz.
Ce remplaçant est devenu grand-père sans avoir eu d'enfant. Un bel hommage plein de tendresse et d'humour.

*** Sur la liste des suspects**

Vicki Grant
Rageot
Roman pour ado

Cyril a quatorze ans et vit avec sa mère, Andy qui l'élève seule. Elle est avocate et se consacre à la défense des pauvres et des opprimés. Elle a vécu une partie de sa jeunesse dans la rue. Aussi, lorsqu'elle disparaît mystérieusement, Cyril pense que son passé l'a rattrapée. Il décide de mener l'enquête seul et de dresser une liste de suspects possibles… On suit avec plaisir les aventures de cet enquêteur en herbe plutôt débrouillard.

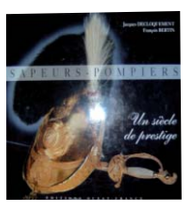

***Sapeurs-pompiers : un siècle de prestige**

Jacques Decloquement
Ouest-France

Un très beau livre avec de nombreuses photographies d'uniformes, casques, équipements… pour les passionnés.

*** Antipasti & tapas**

Solar
(Nouveaux horizons gourmands)

Issues de la cuisine italienne et espagnole, ces petites bouchées peuvent être servies en hors d'œuvre où à l'apéritif. Pour les gourmands.

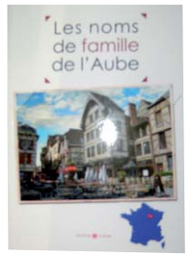

*** Les Noms de famille de l'Aube**

Marie-Odile Mergnac
Archives & culture

Si votre nom de famille est originaire de l'Aube, vous saurez tout sur son sens originel et sur les anecdotes qui s'y rattachent

*** Martinique et Dominique**

Hachette
(Guide évasion)

Des vacances de dernière minute ? Pourquoi ne pas partir à la Martinique ?

ET DES CD…

Les vacances d'été du 3 juillet au 14 août 2009 avec la Maison Pour Tous

Le Nouveau village au cœur de Brienne

Cet été, les enfants seront accueillis au village de Ploum Ploum Cra…
La Maison Pour Tous se transformera en vrai village avec sa mairie, sa ludothèque, son magasin, sa boulangerie, son café… et même son auberge !

Ploum Ploum Cra est un village rural où de nombreux animaux viendront séjourner…
Ce village fonctionnera comme toute commune française avec son conseil municipal qui sera élu et qui proposera les lois du village !
Deux quartiers à Ploum Ploum Cra : Crao au Foyer rural et Craba au Centre de loisirs.

Chaque semaine, selon les âges des villageois, différents projets seront proposés :
• une semaine sportive…
• une semaine remue-méninges…
• une semaine danse…
• une semaine cirque…
Le village publiera bientôt son premier bulletin municipal qui annoncera les thèmes des différentes semaines. Les villageois auront le choix chaque semaine entre au moins deux thèmes…

Et l'auberge ? On pourra bientôt y réserver des chambres pour y passer la nuit ! Et l'animation, le soir au village, sera très sympathique !

Nouveauté : Les enfants sont accueillis dès 3 ans à condition qu'ils aient été scolarisés au cours de l'année 2009.

La journée des maternels au Centre de loisirs

Pour les parents qui travaillent, nous proposons un accueil gratuit dès 7 h 30 à la Maison Pour Tous.

• Accueil de tous les enfants à la Maison Pour Tous de 8 h 45 à 9 h 30.
• 9 h 30 : les enfants se rendent au Centre de loisirs (nouveau bâtiment)
• 10h-12h : vie au village, activités diverses. Les enfants ont le choix d'adhérer ou non à ce qui leur est proposé. Ils peuvent jouer en autonomie s'ils le souhaitent ou participer aux activités proposées par les animateurs.
• 12h-12h30 : départ des enfants qui ne mangent pas à la cantine – Il faut venir chercher les enfants au Centre de loisirs.
• 12h-13h : déjeuner
• 13h-14h : accueil des enfants venant l'après midi. Pour ceux qui mangent à la cantine, c'est l'heure du temps calme. Un temps de sieste est proposé aux plus jeunes mais il n'y a aucune obligation.
• 14h-16h30 : activités à thèmes selon les choix des enfants et le programme défini par l'équipe d'animation
• 16 h 30-17h : goûter – le goûter est fourni par le Centre de loisirs
• 17h-18h15 : Retour à la Maison Pour Tous - départ échelonné des enfants.

Les sorties des petits !

Un supplément sur le tarif journée repas sera facturé pour les sorties.
10 Juillet : Parc de Menois, accrobranches (+5 €)
17 Juillet : ZOO d'Amnéville (+ 12 €)
06 Août : Piscine de Saint Dizier (+3 €)

La journée des primaires au Centre de loisirs

Pour les parents qui travaillent, nous proposons un accueil gratuit dès 7 h 30 à la Maison Pour Tous (MPT).
• Accueil de tous les enfants à la MPT de 8 h 45 à 9 h 30
• 10h-12h : vie au village, activités diverses. Les enfants ont le choix d'adhérer ou non à ce qui leur est proposé. Ils pourront faire du journalisme, faire des jeux, ouvrir la boulangerie ou la banque, améliorer le village…
• 12h-12h30 : départ des enfants qui ne mangent pas à la cantine.
• 12h-13h : déjeuner
• 13h-14h : accueil des enfants venant l'après midi. Pour ceux qui mangent à la cantine, c'est l'heure du temps calme.

Lire, jouer calmement, discuter sous un arbre… Le temps de repos est important après le repas !
• 14h-16h30 : activités à thèmes selon les choix des enfants et le programme défini par l'équipe d'animation
• 16 h 30-17h : goûter – le goûter est fourni par le Centre de loisirs
• 17h-18h15 : retour à la Maison Pour Tous, départ échelonné des enfants.

Les sorties des primaires !

Un supplément sur le tarif journée repas sera facturé pour les sorties.
10 Juillet : Laser Games ou parc de Menois (+5€)
17 Juillet : jusqu'à 8 ans – Zoo d'Amnéville (+12€) / Accro branches (+5€)
24 Juillet : Accro branches (+5€)
06 Août : Piscine à Saint-Dizier (+3€)

Pour les enfants à partir de 10 ans

Procurez-vous le programme : les enfants ayant entre 10 et 12 ans pourront choisir entre toutes les propositions. Il est possible de s'inscrire à une activité une semaine et de choisir une activité du Centre de loisirs une autre semaine. Chacun fait les choix qui lui conviennent dans l'ensemble des propositions.

Découvrez le programme des activités proposées aux petits briennois

LES SÉJOURS

4 - 7 ans – Camp Indien

2 nuits au pays des indiens dans une ferme-auberge… idéal pour un premier séjour !

Deux dates : du 20 au 22 Juillet ou du 22 au 24 Juillet
Lieu : Ferme Pédagogique de Droyes
Effectif : 2 groupes de 7 enfants

6 - 11ans – Festi' Coccinelle

Au cœur du festival en Othe, un festival rien que pour les enfants !

Dates : 8 et 9 Juillet
Lieu : Aix-en-Othe
Effectif : 12 enfants

7 - 13 ans – Voile

Séjour à la base de voile de Braucourt avec activités nautiques et de plein air ! Idéal pour les sportifs !

Dates : du 20 au 24 Juillet
Lieu : Braucourt (52)
Effectif : 20 enfants

12 - 15 ans – Festival en Othe

Pour vivre le festival comme un journaliste radio, rencontrer les artistes et assister à des concerts.

Dates : du 9 au 12 Juillet
Lieu : Aix-en-Othe
Effectif : 7 jeunes

8 - 14 ans – Festival du jeu

Une ville entière transformée en salle de jeux… Jeux en tous genres pour ce festival national !

Dates : du 10 au 15 Juillet
Lieu : Parthenay (79)
Effectif : 7 enfants

14 - 17 ans – Festival musical

Après quelques années à Solidays, partez à la découverte du festival aux Z'arbs d'Auxerre !

Dates : du 17 au 20 Juillet
Lieu : Auxerre
Effectif : 7 jeunes

10 - 14 ans – Séjour escalade

Pour les adeptes de la hauteur… Escalade en milieu naturel

Dates : du 6 au 8 Juillet
Lieu : Itinérant
Effectif : 7 jeunes

13 - 17 ans – Séjour en Allemagne

Après avoir accueilli les jeunes de Riedstadt l'année dernière, allons leur rendre visite !

Dates : du 3 au 8 Août
Lieu : Riedstadt
Effectif : 7 jeunes

COMMENT CONTACTER LA MAISON POUR TOUS ?

Monique POMMES
Présidente de l'association

Jessica PANNETIER
Directrice de la structure

Foyer rural - 38 rue du 08 Mai 1945
10500 BRIENNE LE CHATEAU
Tél. 03 25 92 63 87
Portable : 06 42 63 36 15
Mail : maisonpourtous5@wanadoo.fr
Tél. du centre de loisirs : 03 25 27 41 26

Maison de la famille

Accompagnement à la scolarité

En septembre 2008, dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, germe l'idée d'établir une correspondance entre des jeunes de Coulommière, Vendeuvre-sur-Barse et Brienne-le-Château.

Le projet a vu le jour et, après de nombreux échanges portant sur une particularité locale, les jeunes se sont retrouvés le 10 juin 2009 à Rosières : après l'écriture (les Briennois avait retenu comme sujet la vie de Napoléon…), place a été donnée aux activités sportives, ludiques et éducatives.

Pour l'année scolaire 2009-2010, l'accompagnement à la scolarité débutera le lundi 21 septembre 2009.

Sont prévus 3 jours : lundi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h00.

Inscription jeudi 3 et vendredi 11 septembre.
Contacter Clairie Alexandre.

NOUVEAUTÉ
Possibilité de garde à domicile
pour les très jeunes enfants (moins de 3 ans).
Contacter Caroline

AGENDA
• Semaine bleue du 19 au 24 octobre 2009

• Repas des seniors vendredi 23 octobre

Contacter Lucie ou Aurélie
Tél. 03 25 92 91 91

RSA : comment ça marche ?

le rSa, ça sert à ça

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est entré en vigueur depuis le 1er juin 2009.

Il remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.
Il est également versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités. Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus professionnels. Il peut être soumis à l'obligation d'entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle et sociale.

Pour les bénéficiaires du RMI, le RSA se substitue automatiquement sans aucune démarche.

La Mairie de Brienne-le-Château est à votre disposition pour instruire les dossiers de demande RSA. Une simulation de vos droits peut être établie.

Pour en savoir plus…

Connectez-vous au site rsa.gouv.fr
Appelez le 3939 « Allô service public »

Pour effectuer vos démarches,
rendez vous directement dans :
les services du département ou
la Caisse d'allocations familiales ou
la Mairie de Brienne-le-Château
Tél. 03 25 92 80 33

Un nouveau décor au Foyer logements

Pour le plus grand plaisir des résidents, des fenêtres du Foyer logements ont été décorées par Madame Jocelyne CARDOT qui a offert ses talents.

Quoi de neuf à la Maison de retraite ?

Une nouvelle dénomination

Après avoir reçu l'avis du personnel et du Conseil de la vie sociale (instance représentant les résidents et leur famille), le Conseil d'administration a décidé de modifier la dénomination de l'établissement qui s'appellera désormais **Résidence Cardinal de Loménie**. Cette appellation est plus conforme aux objectifs de qualité visés dans le projet de la structure.

Comme souvent le jeudi, c'est la **sortie sur le marché.** Nos résidents ont plaisir à regarder les étals et à faire des rencontres inattendues.

Nos bénévoles sont toujours plein de ressources pour des projets très créatifs. Ici, chacun fait **son album photo** « de vraies merveilles ! ».

Ce joli **œuf de Pâques** a ravi les papilles des plus gourmands

Pose « **lecture du journal** », un moment de détente et d'information pour nos résidents intéressés.

La **tarte aux pommes** est faite, il ne reste plus qu'à la cuire avant de la déguster au goûter. Hum… on va se régaler !

ASSB Foot - Vacances de Pâques balle au pied !

80 jeunes footballeurs ont participé à la 10e édition du stage de printemps de l'ASS Brienne-le-Château.

Le dixième stage de football programmé durant les vacances de Pâques à Brienne-le-Château (du 21 au 24 avril) était proposé aux jeunes : débutants, poussins, benjamins, 13-14-15 ans, garçons et filles. Pas moins de 80 enfants sont venus découvrir le club et son fonctionnement.

13 - 15 ans

Aidés par une météo très clémente, les éducateurs et les dirigeants ont réussi à offrir cinq belles journées de football aux licenciés de l'ASS Brienne, des 3 Vallées et de l'ESCPO.
L'équipe éducative a proposé à tous ces jeunes footballeurs en herbe différents ateliers, des jeux d'adresse et des matches. Afin de récompenser leur assiduité à la pratique du ballon rond, les organisateurs les ont emmenés assister au match Estac-Montpellier en fin de semaine.

Benjamins

En milieu de stage, le repas a été partagé avec quelques invités : Nicolas Dhuicq Député-maire, représenté par Jacky Bechet, André Bournarie, maire adjoint, Jocelyne Collet Stévaux, Présidente de la section foot de l'ASS Brienne, Claudie Poulet, représentant Gérard Jarry, président du District Aube de Football par intérim, Henri Lipiec, président du département Jeunes, Patrick Blond de la commission départementale de l'arbitrage.
L'encadrement était assuré par Jean-Manuel Petisco, responsable de la préparation et de l'organisation du stage, Pascal et Isabelle Petit, Isabelle Gallet, Dany Larique pour les débutants, Jean-Claude Rychel, Alain Delouette pour les poussins, Rudy Londéro, Jacky Deharbe pour benjamins, Jean-Luc Berthelot, Jean-Luc Masson pour les 13, 14, 15 ans.
L'avant dernier jour, Jean-Manuel Petisco a réuni l'ensemble des participants, parents, sponsors pour partager le verre de l'amitié.
Dans son discours il a remercié les personnes et organismes qui ont contribué à la bonne organisation du stage, tout particulièrement les sponsors, le service technique de la commune de Brienne-le-Château, le Conseil Général de l'Aube qui a permis aux stagiaires d'assister au match Estac-Montpellier .
Jean-Manuel Petisco a ensuite fait l'historique des stages, dont le premier avait réuni une cinquantaine de participants, et qui, depuis, a vu le nombre des « compétiteurs » grossir d'année en année, grâce notamment au ralliement des clubs des 3 Vallées et de l'ESCPO, atteignant 97 stagiaires en 2007. Cette situation ayant posé quelques problèmes d'encadrement, le fonctionnement a dû être en partie modifié.
Enfin, il a tenu à honorer tout l'encadrement à travers ces propos : *« Si je suis à l'initiative, à la préparation et l'organisation de tous ces stages et si j'ai été quelque fois pénible, parfois râleur, souvent exigeant, je voulais vous dire que tous ces stages ne pourraient pas se faire sans vous. Vous faites un travail remarquable et de grande qualité et je suis fier d'accomplir ces stages avec vous, dont certains prennent des congés annuels pour l'encadrement de tous ces jeunes ».*
Une médaille souvenir de cette dixième édition a été remise à tout l'encadrement.

Poussins

Débutants

JSP : Les soldats du feu de demain

Le Centre de Secours de Brienne-le-Château n'était pas pourvu de section jeunes sapeurs-pompiers. C'est désormais chose faite. Sous l'égide du sergent chef Gérard BRÜGGER, 12 jeunes se sont portés volontaires pour créer cette section le 4 octobre 2008.

On les appelle dans le jargon du métier les JSP.

Ce sont les soldats du feu de demain. 7 garçons et 5 filles de 11 à 14 ans ont entamé une formation qui durera 4 ans afin d'obtenir les unités de valeur pour être sapeur-pompier.
L'acquisition des valeurs véhiculées par les soldats du feu tels que l'altruisme, l'efficience, la rigueur, la discipline, le courage, l'honneur et la patrie constitue la philosophie de base.
L'instruction s'articule sur la formation théorique et pratique afférente au secourisme et à l'incendie. L'éducation sportive occupe également une place importante. La formation est assurée par 8 animateurs dédiés et par la participation ponctuelle d'autres membres du Centre de Secours.
Les cours ont lieu chaque samedi après-midi de 14 H à 18 H (vacances scolaires exceptées).

Par cette formation, les jeunes peuvent devenir sapeurs-pompiers volontaire ou professionnel.

Les premiers JSP méritent d'être cités

- BORDERIEUX Antoine - Brienne-la-Vieille
- BOUTOUX Adrien - Vendeuvre sur Barse
- CHATELAIN Dylan Brienne-le-Château
- CLAUTEAUX Gwendoline Brienne-le-Château
- FEVRE Maxime - Vendeuvre-sur-Barse
- GIRARD Théo - Brienne-le-Château
- GIRARD Orane - Brienne-le-Château
- GODARD Romain - Crespy-le-Neuf
- LAVAUR Malorie - Brienne-le-Château
- RANSON Cassandra Vendeuvre-sur- Barse
- ROSSEL Vanessa - Piney
- SMIRNOFF Lucas St-Léger-sous- Brienne

Parallèlement à cela, le Centre de Secours sous le commandement du Lieutenant Pascal VEREECK, recrute des sapeurs pompiers volontaires.

Alors, pourquoi pas vous ?
Engagez vous !
Tél. 03 25 92 74 96 / 06 03 36 21 28

Les Amis du Livre

Des expositions en préparation…

Pendant les mois d'été, vous pourrez partir en voyage en venant simplement à la bibliothèque : l'exposition « Australia » vous proposera une centaine de photos de superbes paysages d'Australie, toute la beauté et la majesté de la flore et de la faune, des objets typiques et différents aspects de ce pays mythique… un beau moment de dépaysement assuré. Un présentoir de livres d'auteurs australiens sélectionnés par les bibliothécaires sera également exposé.

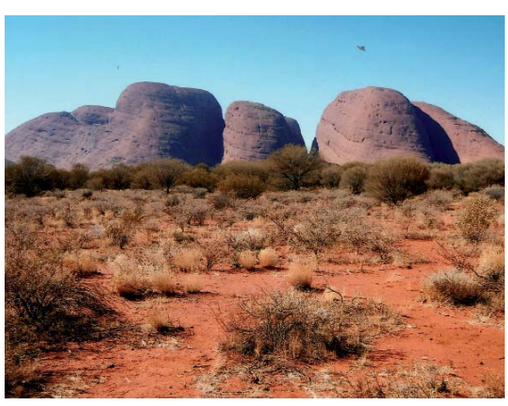

Assemblée générale

Jeudi 12 mars, les Amis du Livre ont tenu leur assemblée générale.
Après l'évocation des activités menées en 2008, le programme des animations de 2009 a été présenté et en particulier, une importante exposition intitulée « ***Au temps des paysans*** » proposée du 3 au 11 octobre 2009 à l'Hôtel de Ville de Brienne. Celle-ci portera sur la vie quotidienne des paysans dans notre région du briennois, en partenariat avec l'Ecomusée de Brienne-la-Vieille et sera accompagnée d'ateliers et d'animations pour petits et grands. Une partie des panneaux présentés sera ensuite réinstallée à la bibliothèque durant quelques semaines.

ASSB boules lyonnaises pétanque

L'ASS Brienne sera une nouvelle fois très bien représentée en cette année 2009

Très bons résultats des Briennois

En pétanque FFPJP :

Bonnes performances des jeunes pour leur première année en cadet :

Cassandra HEUILLARD - Benjamin BLOT - Julien BLOT.

Vice-champions de l'aube triplette à BAR/S/AUBE.

Vice-champions de ligue triplette à EPERNAY.

En boules lyonnaises :

Qualification pour les inter-régionaux en doublette qui auront lieu à METZ.

- Alain FRANCOIS - Philippe HEUILLARD en 3e division
- Samuel CENDRE - Alcide BELTRAMELLI en 4e division.

Félicitations à tous !

Les cadets

Brienne Cyclo Sport

Une pause bien méritée

La 9e édition de « LA BONAPARTE » qui s'est déroulée dimanche 24 mai 2009 a une nouvelle fois remporté un grand succès, embelli par un temps magnifique.

Cette compétition est ouverte à tous les cyclistes licenciés ou non, et offre trois parcours route de 30 – 60 –90 km et 2 parcours VTT de 20 et 30 km.

A signaler qu'en 2010 sera ouvert un circuit touristique permanent de 170 km nommé « Sur les traces de Napoléon – Haut lieu de la campagne de 1814 »

Les coupes sont prêtes pour honorer les gagnants

Toute personne désirant pratiquer du vélo route peut se joindre au club.

Prendre contact avec
Georges HURNI
15 route d'Arcis à Brienne-le-Château
Tél. 06 83 77 77 15

Près de 400 jeunes au tournoi de foot de l'Ascension

Superbe ambiance à la remise des coupes

Nos félicitations aux gagnants et nos remerciements aux organisateurs !

Concert de l'Orchestre symphonique de l'Aube : un régal !

Salle comble au Foyer rural vendredi 8 mai 2009 pour le concert de l'Orchestre symphonique de l'Aube.

Placés sous la direction de Gilles Millière, les 70 musiciens ont interprété magistralement des œuvres de Nicolas Bacri, Ottorino Respighi, Léonard Berstein.

La Commune de Brienne-le-Château s'est pleinement engagée dans l'accueil de l'orchestre allouant une participation aux frais de 2 287 € .
La vocation de l'Orchestre symphonique de l'Aube est de faire découvrir la musique à tous.

Programme de la Fête des 13 et 14 juillet 2009

LUNDI 13 JUILLET : place de la Halle manèges - stand de tir.

MARDI 14 JUILLET :

11 h 00 : Place Bonvalot : prise d'armes et remise de décorations, défilé suivi d'un apéritif offert à tous, place de la Mairie.

15 h 00 : Début des jeux : cordes à sauter, casse-noix, ciseaux, palet, pêche à la ligne, course en ligne, course à l'œuf, introduction musicale, jeu de piste…

17 h 00 : Course au trésor et à l'ouverture du bal public, concours de danse rétro et moderne.

Dès la fin des jeux, goûter et boissons seront offerts aux enfants par la Municipalité .

22 h 00 : Remise des lampions et des torches au stade municipal.

22 h 30 : Retraite aux flambeaux avec le concours de Miss Brienne et ses Dauphines, la Batterie Fanfare de Brienne, la population briennoise, les Sapeurs-Pompiers et leur matériel.

23 h 00 : Devant le château, feu d'artifice avec animation musicale suivi, sous la halle d'un bal gratuit animé par l'orchestre Olympe.

Miss Brienne 2010

INSCRIVEZ-VOUS !

Après Julie, Gaëlle, Flavie et Angélique, venez concourir pour le titre de Miss Brienne 2010 lors du grand dîner dansant de fin d'année organisé par l'A.S.S.B.

Cette élection aura lieu le
Samedi 7 Novembre 2009
au Foyer rural

L'élue aura le plaisir et le devoir de représenter la ville de Brienne-le-Château lors des différentes manifestations, accompagnée de ses dauphines.
Vous avez entre 16 et 25 ans, célibataire sans enfant et vous aimez relever des défis, contactez Carole
98 rue de l'Ecole Militaire
à Brienne-le-Château.
Tél. 06 63 67 86 59